

VIVRE DANS L'OISE

CHAMBLY

Des nouveaux abris en bois aux Jardins familiaux



L'Association des jardins familiaux de Chambly vient de se doter de 32 nouveaux abris de jardin en bois, implantés le long des terrains cultivés, chemin des Marais. C'est l'entreprise Garreau, située dans l'Eure, qui a été retenue par l'association pour la réalisation du projet. L'opération a coûté 53 000 €.

NOAILLES

Réunion de quartier demain

Une réunion de quartier aura lieu demain soir à 20 h 30 à l'espace Paris-Fontaine de Noailles. Elle concerne les habitants des rues de l'Avenir, de la Gendarmerie, du Chemin-Vert, Simonet, Annoëpel, de la Grange-des-Dîmes, Philéas-Lebesgue, du Censé, de la Cavée, du Courtil-Crête, allées du Clos-de-Fouquerolles, Maurice-Bellonte, et plateau Bellevue.

SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS

Inauguration de l'école

Le groupe scolaire de Saint-Crépin-Ibouvillers vient d'être agrandi. Ces travaux d'extension seront officiellement inaugurés samedi matin, en présence, notamment, du préfet de l'Oise et de l'inspecteur d'académie.

HERMES

Tropicana joue la carte du développement durable

L'entreprise Tropicana, qui appartient au groupe PepsiCo, organise à l'attention de ses salariés une semaine du développement durable du 11 au 15 octobre. A cette occasion, la direction encourage notamment ses collaborateurs au covoiturage, à l'utilisation du vélo ou à la marche à pied pour leurs trajets domicile-travail. Une journée thématique est également organisée autour de divers ateliers sur la sécurité et l'environnement.

MÉRU

Une permanence pour vos sorties

L'association Méru Loisirs et Découvertes tient des permanences, à la salle Jean-Gabin, rue Vaillant-Radiologie, tous les lundis, mardis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 30.
■ Renseignements au 06.19.85.61.90.

CHAMBLY

Voici le futur Village de loisirs



CHAMBLY. Le complexe de 26 000 m² ouvrira à l'été 2012 sur le terrain de l'ancien Centre Leclerc.

Un gigantesque complexe de boutiques, d'espaces culturels et de loisirs. Voilà ce qui attend les habitants de Chambly et de ses environs avec le futur Village de loisirs, qui doit voir le jour à l'été 2012 sur le terrain de l'ancien Centre Leclerc. Au menu des réjouissances : six pôles (sport, enfant, santé-beauté, fun, restaurants, culture-loisirs) comprenant bowling, billard, laser game, salle de sports pour les adultes, plaine de jeux pour les enfants, terrains de squash et de foot en salle, mais aussi des restaurants de cuisine internationale et une vingtaine d'enseignes d'habillement (100 % démarque), de sport (Intersport), d'équipements bébés et enfants, (Bébèneuf, la Grande Récré), la Foir'fouille.

A terme, 200 emplois pourraient être créés

« Aujourd'hui, 80 % de la surface commerciale a trouvé preneur », se réjouit Gabin Lemaire, chef de projet commercial du Village de loisirs. A terme, le complexe devrait atteindre 26 000 m². Aujourd'hui, après un retard deux ans, on ne voit plus ce qui pourrait encore empêcher ce vaste projet de voir le jour. La promesse de vente à la Sodearif, filiale de Bouygues, a été signée, le permis de construire modificatif accordé. Les pelleteuses viennent même d'entamer leur travail de démolition des derniers bâtiments de l'ancien centre Leclerc, sur cet immense terrain de 7 ha.

« Aujourd'hui, je dirais que nous avons 90 % de chances que le projet se fasse comme prévu. Le premier permis n'avait pas été attaqué, ce serait dommage que le permis modificatif, qui concernait des ajustements aussi superficiels, le soit, confie Michel Françaix, député et maire PS de la commune. Même si je ne suis pas inquiet sur l'issue en cas de recours, je serais inquiet sur les dates, car cela retarderait encore un projet que l'on a déjà bien attendu. » Réuni fin septembre, le conseil municipal a autorisé la vente de l'ancien magasin Gémo à Sodearif pour



La galerie marchande proposera une vingtaine de boutiques d'habillement, de meubles, de sport et d'accessoires pour enfants. (DR.)

Le multiplexe toujours en suspens

Y aura-t-il un cinéma dans le futur Village de loisirs de Chambly ? Lors de l'annonce du projet, en 2008, un complexe multisalles avait été annoncé en grande pompe. Il y a quelques semaines, la société qui exploite la surface commerciale assurait encore que le cinéma ouvrirait en même temps que les boutiques et les espaces loisirs. Aujourd'hui, rien n'est moins sûr. « Je n'ai toujours pas reçu de dossier qui me convienne, explique simplement Michel Françaix, député-maire PS de la ville. Ensuite, il faudra obtenir l'accord de la CDAC (NDLR : Commission départementale d'aménagement commercial). » Un nouvel espoir se profile pourtant.

Mardi, lors du conseil municipal, une demande d'autorisation commerciale, pour un projet de construction de dix salles de cinéma et d'une salle de spectacle de 490 places, devrait être votée. Selon le rapport de présentation du conseil, « la ville a entamé des négociations avec un opérateur cinématographique ». On avait d'abord évoqué un complexe de douze salles. Désormais, il n'en est plus question.

« Je ne veux pas dépasser dix salles, poursuit l' élu. Je souhaiterais un projet qui allie films grand public et plusieurs petites salles avec du cinéma d'auteur. » C'est donc sans le cinéma que le projet de Village de loisirs a été vendu à la filiale de

Bouygues. A l'annonce du projet, les maires des villes de L'Isle-Adam (Val-d'Oise), Méru, Beauvais ou Montataire étaient montés au créneau, estimant qu'un cinéma à Chambly nuirait à la fréquentation des salles de leurs communes respectives. Un argument irrecevable pour Michel Françaix. « Construire un cinéma à plus de trente kilomètres de Beauvais ou de Montataire n'a rien de concurrentiel. Il y a beaucoup moins de fauteuils dans l'Oise que dans chacun des départements d'Ile-de-France. Avec L'Isle-Adam et Méru, qui sont plus proches, il s'agit de travailler en bonne intelligence », s'est défendu l' élu. Autrement dit, s'arranger pour proposer une programmation complémentaire. P.CO.

300 000 €. « Si cette entreprise est prête à verser cette somme, c'est bien qu'ils envisagent de poursuivre le projet », a poursuivi Michel Françaix. Si tout se passe comme prévu, les

travaux d'assainissement réalisés par la ville pourront commencer en début d'année prochaine. Ils seront suivis par quinze mois de travaux de construction de l'acquéreur.

A terme, le complexe devrait permettre la création d'environ 200 emplois. Le projet aura coûté 45 M€.